

L'ÉCHANGE Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

ORGANE MENSUEL DES NATURALISTES DE LA RÉGION LYONNAISE ET DU SUD-EST

Contenant les demandes d'échange, d'achat ou de vente de Livres, Collections ou objets d'Histoire Naturelle.

COMITÉ DE RÉDACTION

F. GUILLEBEAU. — A. LOCARD. — D^r SAINT-LAGER.

L. Senthonnax Directeur.

Brosse, abbé, professeur au collège d'ANNONAY. *Hydrocanthares et Histérides.*

Carret, abbé, professeur aux Chartreux, LYON. Genre *Amara*, *Harpalus*, *Feronia*

A. Chobaut, D^r, à AVIGNON. *Anthicides*, *Mordellides*, *Rhipiphorides*, *Meloides* et *Cedemerides*.

L. Davy, à FOUGÈRE par CLEFS (M.-et-L.). *Ornithologie.*

Desbrochers des Loges, 23, rue de Boisdénier, TOURS (Indre-et-Loire). *Curculionides d'Europe et circa.*

A. Dubois (à VERSAILLES). *Lamellicornes.*

A. Locard, 38, quai de la Charité, LYON. *Malacologie française (Mollusques terrestres, d'eau douce et marins).*

Mermier, rue Bugeaud, 138, LYON. *Géologie.*

J. Minsmer, capitaine au 142^e de ligne, à MONTPELLIER, *Longicornes.*

A. Montandon, à BUCAREST (FILARÈTE) (Roumanie). *Hémiptères, Hétéroptères européens et exotiques.*

Maurice Pic, DIGOIN (Saône-et-Loire), *Longicornes, Anthicides du globe.*

J.-B. Renaud, 21, cours d'Herbouville, LYON. *Curculionides*

A. Riche, 9, rue Saint-Alexandre, LYON. *Fossiles, Géologie.*

N. Roux, 19, rue de la République, LYON. *Botanique.*

A. Sicard, médecin aide-major à TEBOURZOUK (Tunisie). *Coccinellides de France.*

L. Senthonnax, 9, rue Neuve, LYON. *Entomologie et Conchyliologie générales.*

Valéry Mayet, à MONTPELLIER.

A. Villot, 2, rue du Phalanstère, GRENOBLE. *Gordiactes, Helminthes.*

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION, ABONNEMENTS ET ANNONCES

à M. A. REY, Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil. — Lyon.

SOMMAIRE

Comptes rendus de la Société Linnéenne de Lyon.

Notes entomologiques, par L. S.

Description de quelques espèces nouvelles de Coléoptères, par F. GUILLEBEAU.

Mœurs et Métamorphoses d'insectes (*Suite*), par le Capitaine XAMBEU.

Notices Conchyliologiques. — Les *Cypræidæ* observés sur les côtes de France, par Arnould LOCARD.

Bulletin des Échanges.

Prix d'abonnement: Un an, à partir du 1^{er} Janvier

France: 5 francs. | Étranger: 6 francs.

LYON

ALEXANDRE REY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, rue Gentil, 4,

Numérisation Société linnéenne de Lyon

Nous prévenons nos abonnés qu'avec le numéro de juillet nous leur ferons présenter la quittance d'abonnement pour l'année 1896.

L'auteur de tout article aura droit à 10 exemplaires du journal.

La publication des manuscrits reçus après le 20 de chaque mois est renvoyée au numéro suivant.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

Chaque abonné a droit **gratuitement** à l'insertion d'un **Bulletin des Échanges** ne dépassant pas une centurie. De plus, lorsque la place le permet, il est accordé cinq lignes d'annonces diverses, pourvu que ces annonces ne présentent pas un caractère commercial.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à la rédaction.

Tout ce qui concerne la rédaction, les annonces, les renseignements ou réclamations, les abonnements, etc., doit être adressé à

M. A. REY, Imprimeur-Éditeur, 4, rue Gentil. — Lyon.

La continuation de l'envoi du journal tient lieu de reçu.

Toute demande d'abonnement dans le courant de l'année entraîne l'envoi des numéros parus depuis le 1^{er} janvier.

En vente, chez M. L. JACQUET, ancien imprimeur du journal, 18, rue Ferrandière, toutes les années parues de l'Échange (1885 à 1895), contre l'envoi d'un mandat-poste de 20 francs. Chaque année prise séparément. 2 fr. 50.

M. Léon SONTTHONNAX, naturaliste, 9, rue Neuve, LYON.

USTENSILES POUR ENTOMOLOGISTES, CONCHYLIOLOGISTES ET BOTANISTES

Cartons liés de tous formats pour le rangement des insectes en collections. — Filets pour la chasse des Coléoptères et des Papillons. — Liège, tourbe et agave pour garnir le fond des boîtes. — Pinces courbes et épingles à insectes, etc., etc. — Meubles et casiers pour collections. — Collections ornementales de Coléoptères et Lépidoptères exotiques. — Collections d'études de tous les ordres d'insectes. — Insectes utiles et insectes nuisibles. — Vente et achat de collections d'histoire naturelle.

Grand choix de coquilles marines et terrestres.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Procès-verbal de la séance du 11 mai 1896.

Présidence de M. Mermier

M. le colonel Lavoye, dans une excellente allocution, remercie la Société Linnéenne de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires.

M. Gouvreux expose à la Société les résultats de ses nouvelles recherches sur les gaz dusang chez les animaux après double section des nerfs pneumogastriques.

Il a constaté, après cette double section, une légère accumulation de l'acide carbonique dans le sang, mais surtout une proportion d'oxygène beaucoup plus forte. Il semble

donc qu'il y ait un ralentissement de la nutrition des tissus.

M. le Président annonce qu'il a découvert le crâne correspondant à la mandibule d'*Acerotherium* dont il a donné la description dans les Annales de la Société et dont il a fait une espèce nouvelle sous le nom d'*Acerotherium platyodon*. Les caractères anatomiques de ce crâne confirment en tous points les conclusions contenues dans la note parue dans les Annales, notamment au point de vue de la dentition, et surtout des os nasaux qui sont plats et lisses, ce qui indique qu'on a bien affaire à un *Acerotherium* et non à un *Rhinoceros*.

NOTES ENTOMOLOGIQUES

Le *Tapinolus sellatus*, une des plus jolies espèces de Curculionides de nos pays est une espèce assez commune, mais pour la capturer il faut certaines précautions.

Comme la plupart de ses congénères, cet insecte, pour échapper au danger, contracte ses pattes et se laisse choir au moindre bruit et à la moindre secousse. Sa larve vit aux dépens des feuilles de la Lysimaque vulgaire, plante qui abonde au bord des cours d'eau et des marais; l'insecte parfait se trouve à l'extrémité des pousses de cette plante du milieu à la fin de mai.

Par un beau soleil, il est facile avec un peu d'attention de le découvrir posé sur les feuilles, il faut alors glisser très adroitement, et sans secousse aucune, le filet sous la plante, le moindre mouvement suffit pour y faire tomber l'insecte, on ne pourrait espérer obtenir ce résultat en fauchant avec le filet, car l'insecte est déjà à terre lorsque le filet atteint la plante, il est de certaines espèces que l'on ne peut capturer qu'à la vue; ce curculionide est de ce nombre.

J'ai trouvé cet insecte sur tout le parcours du Rhône, dans les départements du Rhône et de l'Ain.

Dans les marais qui avoisinent le Rhône se trouve également un petit *Trechus*, assez recherché des entomologistes, le *Trechus palpalis*: pour s'en emparer il suffit d'arracher si possible les plantes de *Carex* dont les racines ne sont pas complètement immergées et de les secouer sur une nappe; on le trouve alors en certain nombre. Comme il n'est pas toujours facile d'arracher ces plantes, sans avoir un outil assez embarrassant, on peut se contenter de les chercher sous les feuilles de ces plantes; on le rencontre courant tout autour du collet de la racine, mais comme il est très vif, la capture n'est pas toujours facile: il disparaît rapidement dans les interstices que laissent entre elles les radicules non immergées.

L'*Agonum lugens*, autre espèce de carabique, réputée assez rare, vit à peu près dans les mêmes conditions et dans les mêmes localités; un moyen très sûr de le saisir est de placer des débris de roseaux sur de la vase humide sur le bord d'un marais; au bout de quelques jours on est à peu près certain, à moins, ce qui arrive assez fréquemment, qu'une main étrangère n'ait dérangé votre piège, de trouver au-dessous de ces détritits toute une légion d'espèces qu'il serait difficile de se procurer autrement. Je citerai par exemple, à part cet *Agonum* que l'on ne rencontre jamais qu'en petit nombre: *Odacantha melanura*, presque toutes les espèces d'*Agonum*, beaucoup de *Bombidium* et des *Chlœnius*. C'est par ce procédé que j'ai pu capturer cette année le *Chlœnius circumscriptus*, espèce très rare, et le *C. holosericeus*.

Le *Bradycellus Godarti* a été pris en abondance cette année par la plupart des entomologistes lyonnais, mais dans les débris charriés par les inondations du Rhône, je ne sache pas que personne n'ait encore indiqué l'habitat et la manière de vivre de cet insecte.

L. S.

Descriptions de quelques espèces nouvelles de Coléoptères

Par F. GUILLEBEAU

Enoptostomus Abeillei, n. sp.

Taille et coloration du *globulicornis* Notsch.

♂ Tête plus large que longue, yeux compris, massue antennaire moins longue que le funicule, antenne à 7^{me} article sensiblement plus large que le 6^{me}, le 8^{me} deux fois aussi large que 7, transverse, 9 un peu moins large que 8, transverse, 10 presque deux fois aussi long que 9, légèrement transverse, 11 presque deux fois aussi long que 10, un peu plus long que large, arrondi au sommet.

♀ 7^e article des antennes aussi large que 8, subtransverse, 8 et 9 fortement transverses, subégaux, 10 plus de deux fois aussi large que 9, 11 plus large que 10, presque aussi large que long, obliquement arrondi au sommet, 1^{er} et 2^{me} segments de l'abdomen très convexes.

Corselet à peine aussi long que large, subanguleux au milieu des côtés, les fovéoles comme dans *globulicornis*. Élytres une fois et demi aussi longs que le corselet (♂), à peine plus courts dans la ♀, plus fortement rétrécis à la base que dans *globulicornis*. Abdomen d'un tiers plus long que les élytres, le 2^e segment dorsal fortement impressionné à la base, convexe, ainsi que le 3^{me} qui est plus grand.

Long. 1 mill. 4. 5 exemplaires. Syrie, 4 du Liban (Abeille de Perrin), 1 de Kaiffa (Reitter).

Dédié à mon ami Abeille de Perrin.

Cette espèce, que sa massue antennaire compacte sépare nettement de *globulicornis*, se rapprocherait sous ce rapport de *Doderoi* Rut. Mais ce dernier est plus petit et les 8^{me} et 9^{me} articles de la massue sont égaux.

En lisant la description de *E. ponticus* Baudi, dans l'*Abeille* (IX p. 4), on se demande si *Doderoi* ne serait pas synonyme de *globulicornis*. La description de l'antenne n'est

pas celle du *globulicornis*. D'autre part, le *globulicornis* que j'ai reçu de M. le Chevalier Baudi est bien un *Doderoi*. Les *Enoptostomus* paraissent être des espèces nocturnes. M. le Dr Chobaut a pris à la lumière à Biskra, *E. globulicornis* et *Doderoi*. Mon ami V. Mayet a pris aussi à la lumière *globulicornis* dans cette localité.

Euthia Carreti, n. sp.

Allongé, assez longuement pubescent, tête, corselet et abdomen noirâtres, élytres ferrugineux, quelquefois tout le corps ferrugineux. Antennes graduellement épaissies vers le sommet, la massue peu tranchée, les articles 3 à 8 moniliformes. Tête peu convexe avec une fovéole au milieu sur le vertex; corselet transverse, un peu moins long que dans *plicata* Gylh, à ponctuation indistincte. Elytres deux fois et quart aussi longs que larges, à ponctuation fine et serrée, étroitement déprimés le long de la suture qui est relevée, tronqués droit au sommet avec l'angle arrondi, les trois derniers segments abdominaux non recouverts. Long. 1 mill. 8. Italie. Plusieurs exemplaires communiqués par M. l'abbé Carret auquel j'ai le plaisir de dédier cette espèce.

Euthia nigriceps n. sp.

Dessus et dessous ferrugineux, tête noire avec une pubescence jaune, courte et couchée. Tête impressionnée longitudinalement de chaque côté, le milieu assez étroitement relevé. Antennes courtes, articles 3 à 8 graduellement épaissis, transverses, la massue allongée, assez large, ses deux premiers articles transverses, le dernier un peu moins long que les deux précédents réunis, acuminé au sommet. Corselet transverse, plus étroit à la base, à ponctuation d'une finesse extrême. Elytres un peu moins de deux fois aussi longs que larges, la plus grande largeur dans la moitié médiane, la base et le sommet étant un peu plus étroits, la ponctuation fine assez serrée, une impression le long de la suture s'étendant en avant et en arrière dans le premier et le dernier quart, la suture relevée, un peu plus foncée que le reste de l'élytre, pygidium découvert presque lisse. Long. 1 millimètre. Algérie (Saint-Charles). Un exemplaire (Clouet des Pesruches).

Cette espèce doit être voisine de *Schaumi* Kierw que je ne connais pas. Elle est de taille plus petite, la massue antennaire n'est pas fortement tranchée, le corselet et le dessous sont ferrugineux. Ces caractères la séparent nettement de *Schaumi*.

Colan Cloueti n. sp.

Tête et corselet noirs, élytres d'un brun noirâtre, avec une pubescence grise, serrée assez longue. Tête convexe très finement et densément ponctuée, épistome échancré en arc; base des antennes ferrugineuse, la massue noire avec le dernier article faiblement ferrugineux au sommet et un peu moins large que le précédent. Corselet presque aussi long que large, bisinué à la base, les angles postérieurs droits, les côtés légèrement arrondis, subsinués au-devant des angles postérieurs, la ponctuation fine, très serrée. Écusson très finement ponctué, arrondi au sommet. Élytres à ponctuation aussi fine ou à peine plus fine que celle du corselet, deux fois et quart aussi longs que lui, la suture relevée à partir du second tiers, le sommet de chacun séparément arrondi. Dessous noir,

pubescent, les hanches antérieures et intermédiaires, les pattes et les trois derniers segments ventraux ferrugineux; les hanches postérieures subdentées avec un plumet de poils, les cuisses postérieures avec une grande dent un peu au delà du milieu, les tibias postérieurs arqués et élargis au sommet, les tarses postérieurs plus courts que les tibias. Long. 3 millimètres. Algérie (Medjez-Amar). Communiqué par M. Clouet des Pesruches auquel je suis heureux de le dédier.

Cette espèce diffère de *longitarsus* Reit. par sa taille plus grande et par les tarses plus courts.

Cyrtoplastus Cloueti, n. sp.

Petit, subglobuleux, la tête d'un beau vert métallique, corselet et élytres noirs.

Tête très finement ponctuée, alutacée, sans ligne transverse, l'épistome échancré de chaque côté par la base de l'antenne, un point de chaque côté près de l'œil et du vertex, yeux grands, antennes testacées, le 1^{er} article et la massue rembrunis, le 1^{er} article épais à peine plus long que large, le 2^e un tiers aussi large, pas plus long que large, le 3^e allongé, un tiers aussi large que le 2^e, trois fois aussi long que large, 4^e plus court, 4 à 8 graduellement plus courts, massue triarticulée, oblongue, étroite, le dernier article un peu moins large que le précédent. Corselet fortement transverse, tous les angles largement arrondis, les côtés plus courts que le milieu, avec un très fin rebord d'un brun de poix, arrondi; dessus lisse avec quelques points peu distincts sur les côtés, la base régulièrement arquée en arrière. Elytres un peu plus longs que larges, très finement et également ponctués, la suture finement rebordée dans toute sa longueur, l'angle sutural subarrondi, les côtés finement rebordés. Dessous noir avec une tache ferrugineuse à la base des cuisses intermédiaires; menton fortement excavé, brillant; métasternum fortement et assurément ponctué, chagriné, pubescent. Abdomen pubescent, à ponctuation plus fine et plus serrée, le 5^e segment échancré en arrière, avec une fossette au milieu; tarses ferrugineux, les antérieurs un peu dilatés. Long. 1/2 millimètre. Algérie (Medjez-Amar). Communiqué par M. Clouet des Pesruches auquel je le dédie.

Brachypterus nigriclavus n. sp.

Subparallèle, peu convexe, noir à reflet métallique, avec une fine pubescence grise, antennes et pattes d'un ferrugineux testacé, avec la massue et les ongles noirs,

Tête à ponctuation forte, rugueuse, serrée et égale.

Corselet de moitié plus long que large, les angles arrondis, la base et les côtés très finement rebordés, ces derniers régulièrement arqués, les points un peu moins forts que ceux de la tête, plus écartés, les intervalles plus larges que les points. Ecusson finement ponctué, arrondi au sommet. Elytres pas tout à fait deux fois aussi larges que le corselet, les points un peu moins forts et plus écartés. Dessous noir, finement pubescent, le métasternum et l'abdomen avec une ponctuation fine assez serrée. 1^{er} segment ventral plus long que les 2^e et 3^e réunis, le 4^e également un peu plus long que ces deux segments, mais plus court que le 1^{er}; le 5^e plus long que le 1^{er}. Long. 1 1/2 millimètre. Algérie (Medjez-Amar) (Clouet des Pesruches).

La taille et la couleur des pattes séparent cette espèce de *cinereus* Her^{er}; la taille et la ponctuation la séparent de *fulvipes* et de *pallipes*. Man. Les antennes de *flavicornis* Reit sont aussi autrement colorées.

***Acmeodera adpersula*, Illig.**(DE MARSEUL, *monog. Buprestides*, 1865, p. 305.)

A la page 73 de notre 3^e mémoire, revue d'entomologie 1893, nous avons fait connaître la larve de cette espèce qui vit, avons-nous dit, dans les tiges de micocoulier; il nous a été donné l'an dernier de la trouver aussi dans des brindilles de sorbier commun; nous en avons suivi les phases successives, ce qui nous permet de compléter aujourd'hui le cycle de l'évolution par la description de la phase nymphale.

NYMPHE : Longueur 7 millimètres; largeur 2 millimètres.

Corps oblong, allongé, mou, charnu, blanchâtre, glabre, lisse et luisant, très finement ridé, sub-convexe en dessus comme en dessous, la région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bimamelonnée.

Tête affaissée, front saillant; premier segment thoracique grand, convexe, quadrilatéral, à milieu obsolètement sillonné, fortement échancré près du bord antérieur, deuxième très court, transverse, à milieu canaliculé, troisième beaucoup plus grand à milieu profondément excavé; segments abdominaux courts, transverses, s'atténuant vers l'extrémité, laquelle est bimamelonnée avec ligne médiane peu prononcée et léger bourrelet latéral; antennes noduleuses, obliques, reposant par leur extrémité près des genoux de la première paire de pattes; genoux peu saillants. Nymphes inertes comme toutes celles de la famille des Buprestides, repose dans sa loge l'extrémité postérieure appuyée sur la dépouille chiffonnée de la larve; elle se fait remarquer par son deuxième segment thoracique très court ainsi que par ses deux mamelons terminaux; la phase nymphale dure une quinzaine de jours; cependant la nymphe qui a servi à la présente description a mis plus d'un mois à passer à l'état parfait. A quoi cela a-t-il tenu. A des considérations particulières que nous ne pouvons nous expliquer, étant donné que d'autres nymphes issues de la même souche ont accompli cette phase de leur évolution dans un délai de moins de vingt jours.

ADULTE : Paraît de fin juin à mi-août; on le trouve sur le bois qui l'a nourri comme larve ainsi que sur les fleurs de *Sonchus*.

***Hister ruficornis*, Grim.**(FAIRMAIRE ET LABOULBÈNE, *faune fr.* 1854, p. 266.)

LARVE : Longueur 8 millimètres; largeur 2 millimètres.

Corps allongé, sub-parallèle, charnu, mais de consistance assez ferme, jaunâtre,

couvert de courtes soies roussâtres clairsemées, peu convexe en dessus comme en dessous, à région antérieure droite, la postérieure subatténuée et bifide.

Tête déprimée, cornée, rougeâtre, arrondie, lisse et luisante, avec rares courts cils, disque trisillonné, base antennaire renflée, occiput quadripunctué; — épistome et labre confondus avec la lisière frontale qui est noirâtre et tridentée; — mandibules grandes, falquées, déprimées, rougeâtres, avec rebord externe et points noirs, petite dent arquée vers le bas au milieu de la tranche interne; mâchoires droites, à tige ciliée, rougeâtre et renflée; lobe petit, granuliforme, avec longue soie implantée au bout articulé de la tige; palpes maxillaires allongés, les deux premiers articles courts, moniliformes, le troisième plus long, grêle, obconique; — menton court, saillant; lèvre inférieure courte aussi, bilobée, avec palpes droits, allongés, l'article basilaire renflé, le terminal conique; languette sans traces; — tous les organes buccaux sont de couleur rougeâtre; aux bords de la bouche, à la base des mandibules et des mâchoires est une frange de courts poils roussâtres; antennes courtes, arquées, à articles rougeâtres annelés de testacé, le premier court, deuxième long à bout renflé, troisième à bout renflé aussi et obliquement tronqué, le bord de la troncature chargé de deux courts articles, l'inférieur grêle; ocelles, un point noirâtre en arrière et au-dessous de la base antennaire.

Segments thoraciques larges, transverses et convexes, couverts de quelques soies roussâtres; le premier grand, couvert en entier d'une plaque rougeâtre bisillonnée avec ligne médiane commune aux deux segments suivants, un peu plus large que la tête à son bord antérieur qui est droit, s'élargissant ensuite en arrière et vers le bord postérieur qui est arrondi; deuxième et troisième très courts, couverts le deuxième d'une plaque jaunâtre, le troisième de trois, une grande médiane, deux latérales.

Segments abdominaux larges, transverses, peu convexes, jaunâtres, couverts de soies roussâtres éparses, les huit premiers à peu près égaux, garnis d'une ampoule susceptible de se dilater, formée de petites plaques carrées sillonnées de très courtes spinules disposées en rangées transverses; segment anal court, arrondi, couvert de petites plaques jaunâtres et terminé par deux styles grêles, rougeâtres, biarticulés.

Dessous de la tête déprimée, rougeâtre, lisse et luisant, triexcisé; le premier segment thoracique court, quadrisillonné, les deuxième et troisième avec plaque médiane jaunâtre et deux latérales; les huit premiers segments abdominaux avec grande plaque ovale médiane et deux latérales, plaques bordées d'un léger bourrelet hérissé de très courtes aspérités rousses; segment anal plus longuement cilié, avec pseudopode trilobé, saillant à fente transverse; — un bourrelet latéral formé par une série de plaques jaunâtres, oblongues, disposées en chaînon, longe les flancs et sert de ligne de division aux deux régions dorsale et ventrale.

Pattes très courtes, écartées, rougeâtres; hanches grosses, cylindriques; trochanters courts; cuisses et jambes plus allongées, coniques; tarses en forme de court ongle terminé par une longue soie.

Stigmates petits, flaves, arrondis, à péritrème brunâtre et coupé au milieu par deux traits de même couleur; la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le rebord des plaques latérales, les suivantes au quart antérieur des

huit premiers segments abdominaux et sur le prolongement des plaques latérales.

Cette larve se fait remarquer par sa base antennaire longuement renflée, par son occiput quadripunctué, ainsi que par le faisceau de poils roux dont est garnie la base de son appareil buccal; elle tire sa subsistance des quelques vers de diptères et plus particulièrement des jeunes larves de lamellicornes, d'*Oxythyrea*, de *Cetonia* qui grouillent dans le terreau, dans ces vieux restes azotés; c'est en juin qu'a lieu son évolution larvaire; quelques jours après, paraît l'adulte, lequel n'est pas commun aux environs de *Ria* et ne se trouve que dans les fosses à vieux fumier, dans ce singulier berceau où se sont déjà écoulés ses premiers âges.

Pleurophorus cæsus, Pauzer.

(MULSANT, *Lamellicornes*, 2^e éd. 1871, p. 877.)

LARVE : longueur 3 millimètres; largeur 1 millimètre.

Corps arqué, d'un beau blanchâtre, mou, charnu, couvert de quelques rares cils et de très courtes spinules noirâtres, convexe en dessus, déprimé en dessous, arrondi aux deux extrémités, la postérieure tronquée.

Tête assez grande, arrondie, jaunâtre, à milieu plus clair, surface unie et lisse avec lignes sous-cutanées flaves, garnie de quelques poils épars, ligne médiane obsolète, brune, bifurquée au vertex en deux traits bruns aboutissant à la base antennaire, lisière frontale droite, cornée, roussâtre, quelques fossettes en arrière du bord; — épistome grand, large, trapézoïdal, transversalement sillonné; labre grand, trilobé, frangé de courts cils; — mandibules grandes, subarquées, à base rougeâtre et incisée, à extrémité noire, la gauche tridentée, la droite bidentée avec rainurelle de séparation entre chaque dent et molaire à la tranche interne; — mâchoires ciliées, à base large et coudée; lobe incisé, formée de deux saillies dentées, la supérieure plus accentuée, leurs bords frangés et pectinés; palpes roussâtres, leurs articles coniques et arqués en dedans; — menton large, charnu, cilié; lèvre inférieure courte, bilobée; palpes courts, droits brunâtres, biarticulés; languette intérieure charnue; — antennes très longues, un peu arquées, l'article basilaire court, annulaire, le deuxième très long à bout renflé; le troisième moins long, quatrième court et large, cinquième très petit, conique, accolé à un petit article additionnel, prolongement du quatrième, à base uniciliée; ocelles nuls.

Segments thoraciques blanchâtres, courts, larges, transverses et tuméfiés, couverts de quelques rares poils, leurs flancs dilatés, s'élargissant d'arrière en avant; le premier un peu plus large que la tête, transversalement incisé, par suite formé de deux bourrelets, un petit médian, un deuxième entier; les deuxième et troisième égaux, avec deux incisions provoquant la formation de trois bourrelets.

Segments abdominaux arqués, forme des précédents; les six premiers bitransversalement incisés, leurs bourrelets chargés d'une rangée transverse de très courtes

spinules noires et droites ; le septième ne porte qu'une seule incision avec un de ses bourrelets garni de spinules ; huitième et neuvième entiers, lisses, avec quelques cils épars ; sac grand à bout tronqué, à fente transverse.

Dessous déprimé, éparsément cilié, le premier segment thoracique avec double trait sutural brunâtre ; les segments abdominaux transversalement incisés, formés de deux bourrelets latéraux et d'un entier transverse ; poche renflée, garnie de très courtes spinules noires : — un bourrelet latéral cilié et tuméfié, disposé en forme de chaînon, longe les flancs délimitant ainsi la zone d'action des deux régions dorsale et ventrale.

Pattes assez fortes, latérales, très allongées, flaves, garnies de cils roussâtres ; hanches longues, cylindriques, droites ; trochanters coudés ; cuisses larges à bout renflé, intérieurement ciliées ; jambes courtes, courtement ciliées ; tarse très court en forme d'onglet rougeâtre.

Stigmates très petits, flaves, à périthème roussâtre, se confondant avec la couleur du fond ; la première paire sur le bourrelet latéral de séparation des deux premiers segments thoraciques, les suivantes au-dessus de ce bourrelet et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Notre larve se fait remarquer par sa couleur d'un beau blanchâtre, par son lobe labial incisé et bidenté, par la tuméfaction de ses segments thoraciques, ainsi que par le trait sutural brunâtre du dessous du premier de ces segments : aux environs de *Ria*, elle vit, de juin à septembre, dans le détritus des cortals, des écuries, des basses-cours, dans ce terreau compact formé à la longue par l'amoncellement des vieux fumiers dans le coin des étables : elle entre peu profondément dans ces matières tassées et décomposées et c'est à l'extrémité de son réduit que dès les premiers jours de septembre elle se façonne une loge dont elle lisse les parois pour y accomplir sa phase nymphale.

NYPHE : longueur 3 millimètres ; largeur 1 millimètre.

Corps allongé, oblong, charnu, blanchâtre, lisse et glabre, convexe en dessus, un peu moins en dessous, la région antérieure arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

Tête petite, arrondie, lisse, peu déclive, très finement ridée, fortement bombée, en particulier à la région occipitale ; premier segment thoracique grand, transversal, à angles antérieurs aigus, les postérieurs arrondis, les bords latéraux et postérieurs relevés en léger bourrelet, deuxième court, transverse, troisième un peu plus grand, même forme, triangulairement incisé ; segments abdominaux courts, transverses, s'élargissant jusqu'au quatrième pour s'atténuer ensuite vers l'extrémité, le milieu des huit premiers relevé en légère carène, leur bord postérieur cartilagineux et relevé aussi en faible carène, leurs flancs légèrement tuméfiés ; segment anal petit, arrondi, prolongé par deux épines à pointe rousse arquée par côtés ; dessous lisse et luisant ; élytres très allongées ; antennes obliques, leur massue reposant près des genoux de la première paire de pattes.

Cette nymphe repose dans sa loge l'extrémité postérieure appuyée contre la peau de la larve ; elle se fait remarquer par sa forme droite et allongée, quand, en général, le corps des nymphes de son groupe est court, trapu, un peu arqué et jaunâtre ; elle a encore pour particularité de pouvoir imprimer à ses segments abdominaux des mouvements latéraux qui permettent au corps de se retourner dans sa loge ; la phase nymphale a une

NOTICES CONCHYLIOLOGIQUES

Par Arnould LOCARD

XXXIX

LES CYPRÆIDÆ

OBSERVÉS SUR LES CÔTES DE FRANCE

On peut récolter sur les côtes de France un certain nombre de mollusques appartenant à la grande famille des *Cypræidæ* si largement et si brillamment représentés dans certaines régions exotiques. En France, quelques-unes des formes observées vivent bien en réalité dans les stations mêmes où on les observe; mais il en est d'autres que l'on peut recueillir sur nos plages et dont l'habitat réel est encore inconnu; c'est donc, pour ces dernières, dans des circonstances toutes particulières qu'on peut les étudier; et comme ces circonstances sont encore bien mal connues, il nous a paru intéressant de chercher à les préciser, à les bien définir, dans l'espérance de pouvoir arriver un jour à donner leur histoire complète. Enfin, si un ou deux de nos *Cypræidæ* français sont bien connus, la plupart des autres sont souvent bien mal dénommés dans les collections. Nous nous proposons, dans cet article, de passer en revue les différentes espèces signalées jusqu'à ce jour sur nos côtes, d'en donner une description sommaire et d'expliquer dans quelles conditions on a pu les observer.

Nos espèces peuvent être réparties en trois genres bien distincts : *Trivia*, *Monetaria* et *Cypræa*. Toutes peuvent se récolter sur nos plages.

Mais il est à remarquer que dans les grands dragages opérés durant ces dernières années, soit dans le golfe de Gascogne, soit au large de Marseille, on n'a rencontré aucune de ces formes, ni même aucune Cypræidée nouvelle pour notre faune. Seul le *Trivia europæa* a été signalé par M. le professeur Marion dans ses dragages, et même il est pour nous fort probable qu'il a dû être entraîné par les courants du rivage.

Genre TRIVIA

Le genre *Trivia* renferme, comme on le sait, des coquilles de petite taille, dont le test est orné de cordons décurrents continus ou discontinus qui recouvrent la plus grande partie du test. Les espèces appartenant à ce genre sont les moins mal connues; elles sont en général très répandues sur nos côtes, où on les confond sous les noms de *pou de mer*, *porcelaine puce*, *pucelage*, etc. Elles vivent dans toutes les zones littorales, herbacées et coralliennes, c'est-à-dire depuis le niveau de la marée basse jusqu'à près de 100 mètres. Nous en connaissons quatre espèces bien distinctes :

Trivia europæa, Montagu. — Coquille d'un galbe ovoïde semi-globuleux, court et renflé, légèrement atténué dans le bas; cordons décurrents minces, réguliers, continus

sur le dos ; dernier tour bien arrondi ; coloration d'un gris rosé avec les cordons plus clairs et le péristome blanc brillant. — Dimensions : hauteur 8 à 10 millimètres ; diamètre 6 à 8 millimètres.

On rencontre cette espèce sur toutes nos côtes, où elle vit en colonies populeuses, depuis Dunkerque (Terquem), jusqu'à Nice (Risso). C'est une forme très régulière, très constante, qui, à part sa taille, varie très peu dans son galbe ou dans son mode d'ornementation.

Trivia Jousseaumei, Locard. — Coquille d'un galbe ovoïde, subglobuleux, très analogue à celui de l'espèce précédente ; cordons décourants assez forts, discontinus, s'arrêtant suivant une ligne longitudinale située au milieu du dos ; dernier tour bien globuleux ; coloration rosée, sur laquelle les cordons se détachent en plus clair, péristome blanc. — Dimensions : hauteur, 10 à 14 millimètres ; diamètre, 8 1/2 à 10 1/2 millimètres.

Cette forme est un peu moins commune que la précédente ; on la rencontre surtout dans la Manche et dans l'Océan ; elle devient plus rare dans la Méditerranée. Comme on le voit, elle est de taille plus forte que le *Trivia europæa* ; mais elle s'en distingue surtout par la non-continuité des cordons décourants ; ceux-ci, chez le *Trivia europæa* sont continués sur le dos, et passent d'un bord à l'autre de l'ouverture, tandis que chez le *Trivia Jousseaumei* ces mêmes cordons laissent une ligne plane, comme la raie dans une chevelure humaine. Parfois, sur le dos on distingue deux ou trois points bruns ; mais on les observe également chez le *Trivia europæa*. Ce n'est donc point là un caractère précis, comme l'ont cru quelques auteurs.

Trivia pullicina, Solander. — Coquille de taille plus petite, d'un galbe ovoïde un peu allongé ; test assez mince, brillant, orné de cordons décourants venant se rejoindre en s'atténuant sur le milieu du dos ; coloration d'un rose livide, avec les cordons plus clairs et le péristome blanc. — Dimensions : hauteur 8 à 10 millimètres ; diamètre 5 à 7 millimètres.

On trouve cette espèce surtout dans la Méditerranée ; en outre, elle semble vivre dans des zones moins profondes que les deux espèces précédentes. On la distingue : par sa taille généralement plus petite ; par son galbe plus ovoïde, plus allongé ; par ses cordons plus atténués sur le dos de la coquille, et sur une plus grande largeur ; par son test plus sombre, plus violacé, devenant plus brillant au voisinage de l'ouverture.

Trivia Mollerati, Locard — Coquille de taille encore plus petite, d'un galbe subsphérique très court, très renflé, à peine atténué à ses extrémités ; test solide, épais, brillant, orné de cordons décourants minces, saillants, continus, très réguliers ; coloration d'un roux clair rosé, avec des cordons blanchâtres et le péristome blanc brillant. — Dimensions : hauteur 4 1/2 à 6 millimètres ; diamètre 4 à 5 millimètres.

C'est dans cette Revue que nous avons fait connaître pour la première fois (12^e année, n° 119 et 120) cette jolie petite espèce ; nous n'avons donc pas à insister sur ses caractères différentiels déjà très suffisamment établis ; rappelons que, par sa taille et par son galbe si particulièrement globuleux, on distinguera toujours facilement cette petite espèce de ses autres congénères. Nous ne la connaissons encore que dans la baie de Saint-Raphael, dans le département du Var, où elle a été draguée par M. Ed. Mollerat par une profondeur de 50 à 70 mètres. Il est très probable que de nouveaux dragages opérés sur les côtes de Provence nous feront connaître de nouvelles stations.

Genre MONETARIA

Le genre *Monetaria* a été institué par notre savant ami M. le Dr Jousseume pour un groupe de Cypræidées dont le type est l'ancien *Cypræa moneta* de Linné. Il est plus particulièrement caractérisé par le galbe rhomboïdal déprimé qu'affectent les coquilles ; le péristome est largement développé et porte ordinairement des saillies dorsales plus ou moins nombreuses ; l'ouverture est ornée de denticulations fortes, allongées et irrégulières. On doit à M. de Rochebrune une excellente monographie du genre *Monetaria*. Toutes ces espèces sont normalement exotiques ; on les rencontre dans la mer Rouge, l'Océan Indien, aux Seychelles, au Japon, en Nouvelle-Calédonie, au cap Vert, aux îles Sandwich, etc. C'est cette coquille dont plusieurs peuplades sauvages se servent, en guise de monnaies, sous le nom de *Cauris*. Mais à différentes reprises quelques-unes de ces mêmes coquilles ont été retrouvées sur nos plages françaises. Faut-il en conclure qu'elles peuvent vivre dans nos mers ? Malheureusement on les a toujours rencontrées sans leurs animaux, et comme plusieurs d'entre elles avaient été recueillies non loin de nos grands ports maritimes, on en a conclu qu'elles avaient été rapportées de lointains rivages par quelques matelots qui s'en étaient défaits en arrivant dans la mère Patrie. S'il en était ainsi, toutes ces coquilles seraient toujours plus ou moins roulées, plus ou moins frustes ; nous avons vu maintes fois des *Cauris* qui avaient servi de monnaie, et toujours ils étaient plus ou moins usés. Or, à différentes reprises on a récolté sur les côtes de France, de Corse ou d'Algérie, des échantillons de *Monetaria* dans un état de fraîcheur tel qu'on est forcément en droit de conclure que non seulement ils n'ont passé par aucune main, mais même qu'ils ont perdu depuis peu leur animal. Mais si l'on suppose que quelques espèces du genre *Monetaria* vivent dans nos mers, on ignore encore sur quel point elles sont cantonnées. La question ne sera définitivement tranchée que le jour où on les aura draguées avec leur animal. En attendant, nous devons signaler ici les espèces de *Monetaria* récoltées sur nos côtes, et dont l'état de conservation était tel qu'on peut tenir pour certain qu'ils n'ont pas servi de monnaie à l'étranger.

***Monetaria moneta*, Linné.** — Coquille épaisse gibbeuse, en dessus, à gibbosité délimitée par la surélévation des bords larges et faiblement calleux, présentant à sa partie antérieure un rostre court, obtus, limité en arrière par un sillon transverse, élargie vers sa partie médiane et postérieure, portant quatre tubercules dont deux antérieurs et deux postérieurs très gros ; ouverture munie de dents robustes, se prolongeant de deux en deux en un tubercule saillant. Coloration d'un jaune teinté d'olive pâle en dessus, d'un jaune blanchâtre sur les côtés, blanche en dessous. — Dimensions : hauteur, 28 millimètres ; diamètre 22 millimètres.

Le *Monetaria moneta* vit normalement en Nouvelle-Calédonie et à Ceylan ; il a été retrouvé sur les côtes d'Algérie (Weinkauff) et aux environs de Boulogne-sur-Mer (Dr Jousseume). Notre ami M. Mollerat, en a également retrouvé « un certain nombre d'individus à Saint-Tropez, d'une grande fraîcheur de conservation ». Nous le possédons de la rade d'Ajaccio et du golfe de Saint-Tropez, où il est beaucoup plus petit, et ne mesure plus que 12 millimètres de hauteur. Nos échantillons de la rade d'Ajaccio sont d'une extrême fraîcheur et n'ont certainement pas dû servir, étant donné leur faible taille et leur parfait état de conservation.

Monetaria mercatorium, de Rochebrune. — Coquille d'un galbe rhomboïdal, à contours légèrement ondulés, obtuse en avant, portant un sillon transverse profond, atténuée en arrière, fortement élargie sur les côtés limités par un tubercule large et peu saillant; ouverture ornée de dents fortes, espacées, quadrangulaires; coloration d'un jaune sale légèrement teinté d'olive pâle en dessus, d'un jaune blanchâtre sur les côtés et blanche en dessous. — Dimensions : hauteur 32 millimètres; diamètre 25 millimètres.

Le type de cette espèce vit aux Seychelles et au Japon; pourtant on l'a retrouvé également aux îles Lavezzi, au sud de la Corse; comme le fait observer M. de Rochebrune, les échantillons corses ne diffèrent du type des Seychelles que par leur taille moindre. C'est encore le même fait que nous avons déjà signalé pour le *Monetaria moneta*. Nous avons également reçu jadis cette même forme de Saint-Tropez dans le Var. On distinguera toujours facilement le *Monetaria mercatorium* du *M. Moneta*, aux tubercules qui ornent différemment le bord du dos de la coquille et à la disposition des dents de l'ouverture.

Monetaria annulus, Linné. — Coquille d'un galbe ovoïde gibbeux, à bords calleux, non tuberculés; ouverture ornée de dents allongées dans la première moitié postérieure, plus courtes, plus trapues et espacées en avant; coloration d'un bleuâtre pâle en dessus, avec le dos entouré d'un anneau étroit et orangé, blanche en dessous et sur les côtés. — Dimensions : hauteur 30 millimètres; diamètre 23 millimètres.

C'est en Nouvelle-Calédonie, aux Indes, aux Seychelles, à la Martinique que vit normalement cette espèce. Pourtant à diverses reprises on l'a observée dans les mers de l'Europe : Saint-Florent en Corse, la plage de Foz dans les Bouches-du-Rhône (de Rochebrune); nous l'avons reçue de Saint-Florent où elle ne paraît pas rare et ne mesure plus que 20 millimètres de hauteur, de Saint-Tropez dans le Var et des environs de Nice. Nos échantillons de Corse et du Var sont d'une grande fraîcheur, comme si l'animal avait depuis peu quitté sa coquille. M. Mollérat en a également recueilli trois exemplaires roulés à Saint-Tropez. Cette forme est tellement différente par son galbe et par la présence de son anneau coloré qu'il ne nous paraît pas nécessaire d'insister davantage sur ses caractères distinctifs avec les deux *Monetaria* précédents.

Monetaria Harmandiana, de Rochebrune. — Coquille d'un galbe ovoïde épais, gibbeux, à bords légèrement calleux, tronquée à ses extrémités; ouverture ornée de dents allongées, inégales dans leur longueur, les trois premières antérieures excessivement développées, les autres courtes, aiguës; coloration d'un bleuté fumé en dessus, sur le dos étroitement cerclé d'un jaune pâle, d'un blanc brunâtre sur les côtés et en dessous. — Dimensions : hauteur 18 millimètres; épaisseur 13 millimètres.

On n'a signalé le *Monetaria Harmandiana* qu'en Cochinchine et au Japon. Nous en avons reçu trois échantillons bien caractérisés de Cannes et de Saint-Tropez; mais nous devons ajouter qu'un seul d'entre eux, de taille un peu plus petite est seul admirablement conservé, les autres sont moins frais. On distingue cette forme du *Monetaria annulus*, non seulement à sa coloration, qui est toute différente, mais encore à son galbe ovoïde et à la disposition de ses dents aperturales. (A suivre).

MANJOT & CHOLLET

7, place Croix-Pâquet. — Lyon.

FABRIQUE DE CARTONNAGES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ DE CARTONS SCIENTIFIQUES

CARTONS DIVERS POUR HERBIER, CUVETTES MINÉRALOGIQUES ET GÉOLOGIQUES, RELIURES MOBILES

BULLETIN DES ÉCHANGES**M. L. BLANG**, rue de la Charité, 33. — Lyon.

Désire des silex de Solutré, des grès macigno, des zoophytes des genres *Cæloria*, *Manicina*, *Flabellaria*, des échantillons d'Herbier d'*Arceutobium*, *Dabæcia*, *Morus nigra*.

Offre en échange des minéraux, tels que : Azurite, Chalkosine, Zircon, des roches du Lyonnais (Vaugnérite, Hälleflinta, etc.), des échantillons d'herbier.

M. N. ROUX, rue de la République, 49. — Lyon.

Demande à se procurer soit par échange des plantes, coquilles, etc., soit à prix d'argent, le tome VIII de l'*Herbier de la Flore France de Cuzin et Ausbergue*.

Die Insekten-Börse

jetzt vereinigt mit der „Sammler-Börse“



ist für „Entomologen“ und „Sammler“ das hervorragendste Blatt, welches wegen der belehrenden Artikel, sowie seiner internationalen und grossen Verbreitung betreffs Ankauf, Verkauf und Umtausch aller Objekte die weitgehendsten Erwartungen erfüllt, wie ein Probeabonnement lehren dürfte. Zu beziehen durch die Post (Zeitungsliste No. 3135) und die Verlags-Buchhandlung Frankenstein & Wagner, Leipzig, Salomonstrasse 14. Abonnement bei Zusendung unter Kreuzband in Deutschland und Oesterreich 1 Mk., nach anderen Ländern des Weltpostvereins

1 Mk. 20 Pfg. = 1 Shilling 2 Pence = 1 Fr. 50 Cent.

ANNONCES

La page 16 fr. | 1 e 1/4 page 5 fr.
La 1/2 page 9 fr. | Le 1/8 page 3 fr.

Réduction de 25 % pour les insertions plusieurs fois répétées.

TARIF SPÉCIAL POUR LES ANNONCES ANNUELLES

J. DESBROCHERS DES LOGES, à Tours (Indre-et-Loire).

Prix courant de Coléoptères, d'Hémiptères, d'Hyménoptères, d'Europe et circa, de Curculionides exotiques. Achat de Curculionides exotiques.

Direction du **Frelon**, recueil mensuel d'entomologie descriptive (Coléoptères).

Prix de l'abonnement : 6 francs pour la France et pour l'Étranger.

HENRY GUYON

Fournisseur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

SPÉCIALITÉ DE BOITES POUR COLLECTIONS D'INSECTES

Grand format vitré, 39-26-6 2 50

Grand format carton, 39-26-6 2

Petit format, 26-19 1/2-6 1 85

Petit format, 26-19 1/2-6 1 50

Boîtes doubles, fonds liégés 2 50.

Ustensiles pour la chasse et le rangement des collections. — Envoi franco du Catalogue sur demande.

PARIS — 54, Rue Chapon, 54 — PARIS

Tableaux Analytiques pour déterminer les Coléoptères d'Europe. I. Nécropages

Par Edm. REITTER, traduits de l'Allemand, MOULINS, in-8, 116 pages.

Prix 3 fr. 50; contre mandat ou timbres-poste. S'adresser à E. OLLIVIER, 10, Cours de la Préfecture, Moulins (Allier).

Rivista italiana di scienze naturali

Directeur : S. BROGI.

Abonnement : 5 francs par an.

Administration : Via di Bitta, 14, Siena (Italie).

Boletino del naturalista collettore

Administration : Via di Bitta, 14, Siena (Italie).

Abonnement : 3 francs par an. — Tous les abonnés ont droit à l'insertion gratuite de leurs offres d'échanges, etc. Numéro pour preuve gratis.

COLÉOPTÈRES ET LÉPIDOPTÈRES DE RUSSIE ET DU CAUCASE

A vendre à des prix modérés. Envoi du Catalogue sur demande.

S'adresser à M. K. BRAMSON, professeur au gymnase à Ekaterinoslaw (Russie méridionale).

" MISCELLANEA ENTOMOLOGICA "

Organe international bimensuel

Contenant les demandes d'échange, d'achat et de vente de collections, livres ou ustensiles d'histoire naturelle.

Abonnement annuel: FRANCE 4 fr., UNION POSTALE 4 fr. 60.

Le " *Miscellanea Entomologica* " a essentiellement pour but de multiplier les relations entre les naturalistes de tous les pays. Il s'imprime en plusieurs langues. Les annonces d'échange des abonnés sont insérées gratuitement. Chaque numéro contient un ou plusieurs articles relatifs à l'entomologie, un bulletin bibliographique, une liste de livres d'occasion, des centuries d'échange et 50 à 80 annonces d'échange, d'achat ou de vente. — *Numéro spécimen gratis et franco.*

Direction et Rédaction : E. BARTHE, professeur, à Vienne, Sainte-Colombe (Isère).